

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES  
PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) SECTION  
GRANBY INC.**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 MARS 2022**

---

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES  
RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) SECTION GRANBY INC.**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 MARS 2022**

**TABLE DES MATIÈRES**

	<b>Page</b>
Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	2 - 3
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Situation financière	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 12
Renseignements complémentaires	13 - 14



Jérémy Joyal-Deslandes CPA inc.

## **RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT**

Aux administrateurs de  
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES  
RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) SECTION GRANBY INC.

J'ai effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) SECTION GRANBY INC., qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité du professionnel en exercice*

Ma responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en me fondant sur mon examen. J'ai effectué mon examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que je me conforme aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, je n'exprime pas une opinion d'audit sur les états financiers.

*Conclusion*

Au cours de mon examen, je n'ai rien relevé qui me porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) SECTION GRANBY INC. au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



CPA Inc. <sup>1</sup>

Granby  
Le 6 juin 2022

---

<sup>1</sup> Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A130882

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES  
RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) SECTION GRANBY INC.**

**RÉSULTATS**

**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022**

**Page 4**

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
<b>Produits</b>		
Apports (annexe A)	89 710 \$	100 778 \$
Autres revenus (annexe B)	17 786	13 058
	<hr/>	<hr/>
	107 496	113 836
<b>Coûts des services et des projets (annexe C)</b>	<hr/>	<hr/>
	64 755	78 277
<b>Excédent d'exploitation</b>	<hr/>	<hr/>
	42 741	35 559
<b>Frais d'administration (annexe D)</b>	<hr/>	<hr/>
	22 710	14 760
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	<hr/>	<hr/>
	20 031 \$	20 799 \$

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES  
(A.Q.D.R.) SECTION GRANBY INC.**

**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**

**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022**

Page 5

	Investi en immobilisations	Projets	Non affecté	2022 Total	2021 Total
<b>Solde au début</b>	20 172 \$	15 000 \$	44 094 \$	79 266 \$	58 467 \$
Excédent des produits sur les charges	(5 213)	(5 683)	30 927	20 031	20 799
Affectation d'origine interne (note 9)	-	45 000	(45 000)	-	-
Disposition d'immobilisations corporelles	(1 590)	-	1 590	-	-
<b>Solde à la fin</b>	<b>13 369 \$</b>	<b>54 317 \$</b>	<b>31 611 \$</b>	<b>99 297 \$</b>	<b>79 266 \$</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES  
RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) SECTION GRANBY INC.**

**SITUATION FINANCIÈRE**

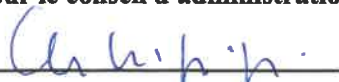
**31 MARS 2022**

**Page 6**

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Encaisse	117 282 \$	99 169 \$
Taxes à la consommation à recevoir	2 138	1 716
	<hr/>	<hr/>
	119 420	100 885
Actif à long terme		
Immobilisations corporelles (note 3)	13 369	20 172
	<hr/>	<hr/>
	132 789 \$	121 057 \$
<b>Passif</b>		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	3 492 \$	11 791 \$
Passif à long terme		
Dettes à long terme (note 5)	30 000	30 000
	<hr/>	<hr/>
	33 492	41 791
<b>Actif net</b>		
Investis en immobilisations	13 369	20 172
Projets (note 9)	54 317	15 000
Non affecté	31 611	44 094
	<hr/>	<hr/>
	99 297	79 266
	<hr/>	<hr/>
	132 789 \$	121 057 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Pour le conseil d'administration,**

 administrateur

\_\_\_\_\_ administrateur

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES  
RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) SECTION GRANBY INC.**

**FLUX DE TRÉSORERIE**

**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022**

**Page 7**

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent des produits sur les charges	20 031 \$	20 799 \$
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	5 213	2 260
	<hr/>	<hr/>
	25 244	23 059
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 6)	(8 721)	7 575
	<hr/>	<hr/>
	16 523	30 634
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(14 277)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	1 590	-
	<hr/>	<hr/>
	1 590	(14 277)
<b>Activité de financement</b>		
Emprunt à long terme	-	30 000
<b>Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<hr/>	<hr/>
	18 113	46 357
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début</b>	<hr/>	<hr/>
	99 169	52 812
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	<hr/>	<hr/>
	117 282 \$	99 169 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES  
RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) SECTION GRANBY INC.**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**31 MARS 2022**

**Page 8**

**1. Statut et nature des activités**

L'organisme a été constitué le 2 décembre 1993 en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Il est un organisme sans but lucratif et est conséquemment exempté des impôts sur les bénéfices. Sa mission est d'informer ses membres et de veiller à la défense des droits des personnes retraitées et préretraitées.

**2. Principales méthodes comptables**

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

**Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction utilise des estimations et des hypothèses qui affectent les montants de l'actif et du passif comptabilisés, l'information sur les éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que les montants des produits et des charges comptabilisés au cours de l'exercice. Les renseignements réels pourraient être différents de ceux établis selon ces estimations et hypothèses. Ces dernières sont réévaluées de façon continue et les changements sont comptabilisés aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

**Instruments financiers**

*Évaluation initiale et ultérieure*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes fournisseurs et de la dette à long terme.

## **2. Principales méthodes comptables (suite)**

### **Instruments financiers (suite)**

#### *Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

#### **Comptabilisation des produits**

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les produits tirés d'inscription aux activités organisées sont comptabilisés lorsque les activités ont eu lieu.

#### **Apports reçus sous forme de services**

Les apports sous forme de services sont évalués à leur juste valeur et sont imputés dans les états financiers à titre d'apport ainsi que de charge équivalente, à l'exception faite des heures consacrées par les bénévoles à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services, car en raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

#### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES  
RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) SECTION GRANBY INC.**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**31 MARS 2022**

**Page 10**

**2. Principales méthodes comptables (suite)**

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont présentées à leur coût d'origine. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de ceux-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport. L'amortissement est calculé en fonction de la durée probable d'utilisation selon les méthodes et taux suivants :

	<b>Méthodes</b>	<b>Taux</b>
Mobilier et agencement	Amortissement dégressif	20 %
Équipement informatique	Amortissement dégressif	30 %

**Dépréciation d'actifs à long terme**

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

**3. Immobilisations corporelles**

	<b>2022</b>		<b>2021</b>	
	<b>Coût</b>	<b>Amortissement cumulé</b>	<b>Valeur nette</b>	<b>Valeur nette</b>
Immobilisations en cours	- \$	- \$	- \$	12 513 \$
Mobilier et agencement	12 841	9 948	2 893	3 616
Équipement informatique	31 079	20 603	10 476	4 043
	<b>43 920 \$</b>	<b>30 551 \$</b>	<b>13 369 \$</b>	<b>20 172 \$</b>

**4. Crédoiteurs et charges à payer**

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Comptes fournisseurs et frais courus	986 \$	10 563 \$
Salaires et vacances à payer	2 439	1 228
Retenues à la source	67	-
	<b>3 492 \$</b>	<b>11 791 \$</b>

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES  
RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) SECTION GRANBY INC.**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**31 MARS 2022**

**Page 11**

**5. Dette à long terme**

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Emprunt d'un montant initial de 40 000 \$, sans intérêt ni modalité de remboursement jusqu'au 31 décembre 2023. À compter du 1er janvier 2024, l'emprunt peut être converti en un prêt à terme assorti d'un taux d'intérêt de 5 % sur le solde restant	30 000 \$	30 000 \$

Les versements en capital à effectuer au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2023	-	\$
2024		30 000
		<u>30 000 \$</u>

**6. Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement**

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Taxes à la consommation à recevoir	(422) \$	217 \$
Créditeurs et charges à payer	(8 299)	7 358
	<u>(8 721) \$</u>	<u>7 575 \$</u>

**7. Subvention Mission globale et dépendance économique**

La subvention du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (M.T.E.S.S.) pour la mission globale est un financement de base destiné à couvrir partiellement les charges de fonctionnement. Cette subvention est récurrente sous réserve des crédits disponibles et du respect de certaines conditions administratives.

La pérennité de l'organisme est fonction de l'obtention continue de cette subvention du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité Sociale pour la mission globale.

**8. Instruments financiers**

**Risques financiers**

Les principaux risques financiers auxquels l'organisme est exposé sont détaillés ci-après.

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

**9. Affectation d'origine interne**

Au cours de l'exercice antérieur, le Conseil d'administration a approuvé des affectations pour un projet de développement de l'offre de services sur le territoire de Brome-Missisquoi pour une somme totale de 15 000 \$, ce qui permettrait de couvrir une portion de la charge salariale, de la location de locaux et l'acquisition de mobilier. Au cours de l'exercice, un montant de 5 683 \$ a été utilisé pour les salaires, charges sociales et la location de locaux.

Au cours de l'exercice, le Conseil d'administration a affecté une somme totale de 45 000 \$, dont un montant de 10 000 \$ pour la prolongation de la recherche action pour contrer l'âgisme, un montant de 10 000 \$ pour la création d'événements spéciaux pour promouvoir le droit des aînés dans le cadre de son 40ème anniversaire, un montant de 15 000 \$ pour diffuser un plan de communication du plan d'action issu de la recherche-action pour contrer l'âgisme et sa mise en place, ainsi qu'un montant de 10 000 \$ pour la création d'une formation pour le recrutement de membres préretraités.

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectation d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du Conseil d'administration.

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES  
RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) SECTION GRANBY INC.**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022**

**Page 13**

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
<b>Annexe A - Apports</b>		
Subventions		
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec - SACAIS	87 960 \$	76 812 \$
Ville de Granby	1 000	-
Député provincial	500	-
Député fédéral	250	-
Subventions salariales liées à la COVID-19	-	13 966
Aide gouvernementale	-	10 000
	<b>89 710 \$</b>	<b>100 778 \$</b>

**Annexe B - Autres revenus**

Adhésion des membres	15 725 \$	12 973 \$
Inscription aux activités	1 858	20
Intérêts	126	65
Autres revenus	77	-
	<b>17 786 \$</b>	<b>13 058 \$</b>

**Annexe C - Coûts des services et des projets**

Salaires et avantages sociaux	45 118 \$	36 287 \$
Frais d'impression et de parution	9 130	8 571
Services et fournitures informatiques	4 916	1 517
Activités organisées	2 110	1 420
Location de salles	2 093	264
Déplacements et représentation	1 161	1 474
Projet - Âgisme	227	28 744
	<b>64 755 \$</b>	<b>78 277 \$</b>

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES  
RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) SECTION GRANBY INC.**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022**

**Page 14**

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
<b>Annexe D - Frais d'administration</b>		
Honoraires professionnels	5 494 \$	4 720 \$
Loyer	3 463	2 899
Frais de colloque	2 019	-
Publicité et promotion	2 002	615
Télécommunications	1 132	1 173
Frais liés aux bénévoles	863	-
Assurances	656	547
Fournitures de bureau	639	2 225
Cotisations et abonnements	433	190
Formation et perfectionnement	222	-
Frais de réunions	215	-
Entretien et réparations	213	-
Intérêts et frais bancaires	110	95
Taxes et permis	36	36
Amortissement des immobilisations corporelles	5 213	2 260
	<b>22 710 \$</b>	<b>14 760 \$</b>